

**Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.**  
**Discours de réception de Pierre POIVRE**  
**Le 1<sup>er</sup> mai 1759.**

---

INTRODUCTION

Proposé le jeudi 11 janvier 1759, par l'abbé Lacroix, Pierre Poivre est élu le 23 janvier « *académicien ordinaire pour remplir la place du commerce dans la classe des Belles-Lettres* » de l'Académie de Lyon. Le 1<sup>er</sup> mai 1759, « *il a fait son remerciement à l'Académie sur son admission et a lu un discours sur le commerce en général et sur celui des Indes et de la Chine.* »

Ce discours ne passe pas inaperçu, deux revues en rendent compte longuement : le *Mercur de France* de septembre 1759 (pp. 32- 41) et le *Journal helvétique, ou, Annales littéraires et politiques de l'Europe* de septembre 1759 (pp. 301-310). Dans ces deux mêmes articles, près du tiers du discours est reproduit.

L'année suivante, Poivre demande à quitter la place d'académicien relative au commerce dans la classe des Belles-Lettres pour prendre celle de l'agriculture dans la classe des Sciences, ce qui lui est accordé le 4 mars 1760.

Louis Malleret analyse ce discours (*Pierre Poivre*, pp.234- 238) et fait état d'une lettre de M. Maverick<sup>1</sup> qui lui signale avoir repéré des emprunts de Poivre à *L'esprit des lois* de Montesquieu. Effectivement un paragraphe de quatre lignes est un plagiat de Montesquieu<sup>2</sup>, les deux autres ressemblances ne méritent pas d'être relevées. Nous avons recherché attentivement d'autres emprunts avec les outils informatiques actuels, ces investigations ont été vaines.

\*

**Crédit et remerciements**

Le texte de ce discours se trouve dans les archives de l'Académie de Lyon sous la cote Ms187-folio 19. Il a été transcrit par Monsieur Michel Dürr<sup>3</sup> et publié parmi *Quatre inédits de Pierre Poivre*, dans les Mémoires de l'Académie de Lyon 2007, 4<sup>e</sup> série, tome 7.

Je remercie Michel Dürr et l'Académie de me permettre de reproduire ce discours. La présente introduction est également redevable pour l'essentiel à M. Dürr.

Une transcription avait été réalisée précédemment par Xavier Charlet en annexe de son Mémoire de DEA d'Histoire du Droit et des institutions, 1995, « *Les idées politiques de Pierre Poivre* ». Université Jean Moulin Lyon III.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Lewis A. Maverick a publié plusieurs articles en relation avec Poivre :

- Pierre Poivre: Eighteenth Century Explorer of Southeast Asia.
- Chinese influences upon the physiocrats in Economic history.
- The Chines and the physiocrats in Economic history.

<sup>2</sup> Nous reproduisons le texte de Montesquieu en note du paragraphe incriminé de Poivre.

<sup>3</sup> Michel Dürr est membre de l'Académie de Lyon, dans la classe des Sciences.

## Discours de Pierre POIVRE à l'Académie de Lyon.

Le 1<sup>er</sup> mai 1759

Monsieur Poivre ayant été reçu dans l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Ville de Lyon, y lut le discours suivant sur le commerce, dans l'Assemblée publique du 1<sup>er</sup> mai 1759.

Messieurs,

L'honneur que je reçois aujourd'hui est une récompense bien précieuse des soins que je me suis donnés dans le cours de mes voyages pour acquérir des connaissances utiles.

En m'accordant la place honorable d'Académicien, vous me tirez, Messieurs de ce repos enchanteur si doux pour un voyageur fatigué qui revoit enfin sa patrie, après avoir passé vingt années dans les travaux et les dangers des plus longues navigations.

Vous me rappelez au travail en m'associant au vôtre ; vous m'ordonnez de faire part à mes concitoyens de ce que j'ai recueilli pour eux au-delà des mers, et je vois avec reconnaissance qu'avec votre confiance, il me sera permis de profiter de vos lumières pour donner à mes recherches tout le degré d'utilité qu'elles pourront recevoir.

Je vous rends grâce de m'avoir donné un droit particulier de m'attacher à la partie du commerce qui a été le principal objet de mes observations et qui sera toujours celui de vos études les plus intéressantes pour notre ville.

Puisse-t-il se ranimer, ce commerce, enfant de la paix, source de l'abondance ! Puisse l'industrie de nos citoyens, débarrassée des entraves qui la tiennent captive, reprendre son ancien cours et devenir chaque jour plus curieuse de ses ouvrages ! Qu'avec elle, notre aisance publique augmente ! Puisse cette ville à l'ombre du commerce le plus florissant, occuper sans cesse tout le peuple qu'elle contient ! Que la prospérité des négociants influe sur les campagnes et même sur les provinces qui l'environnent, puisse la nation entière partager son bonheur !

Périssent enfin ses divisions fatales qui rendent les hommes ennemis des hommes ; qu'à leur place le commerce pacifique qui réunit tous les peuples vienne réconcilier des nations acharnées à se détruire ; qu'il soit permis à nos sages négociants conduits par leur bonne foi, guidés par la modération, de réparer une partie des maux que causent encore tous les jours à l'humanité ces hommes destructeurs que nous appelons des guerriers.

Je m'estimerai heureux si dans le nombre d'observations que j'ai faites aux Indes et à la Chine, il s'en trouve quelqu'une qui puisse contribuer à la perfection de nos arts.

Le souvenir de mes voyages me deviendra plus cher si les connaissances même imparfaites que j'ai rapportées peuvent aider des citoyens éclairés à étendre la lumière de notre nation sur le commerce. Je ne crains pas d'avancer que sa prospérité dépendra des connaissances qu'elle acquerra dans ce genre.

Depuis que l'Europe entière a reconnu que la balance du commerce faisait celle de la puissance, les peuples qui l'habitent ont également tourné toute leurs vues vers le commerce, et il en a résulté de grands biens.

Les progrès de l'industrie ont été rapides. Les Lumières ont pénétré partout avec l'esprit de calcul. Les préjugés destructeurs tombent chaque jour, la barbarie diminue, les mœurs s'adoucisent, les droits de l'humanité sont mieux connus.

Les intérêts des peuples négociants sont plus étroitement liés à ceux des souverains qui les commandent, parce que le commerce qui fournit l'abondance aux uns est l'aliment de la puissance des autres. Ces intérêts enfin sont devenus la base des traités qui ont lié les différents peuples de l'Europe.

Dans les siècles barbares qui ont précédé l'établissement du commerce, les Princes ne faisaient de convention entre eux que pour leur gloire et leur avantage particulier, comme s'ils eussent été les seuls sur la terre. Leurs successeurs traitent aujourd'hui pour le commerce de leurs sujets et stipulent pour le bonheur des hommes ; ils ont établis des Conseils de commerce et dans leur cabinet, ils s'occupent des Règlements pour le favoriser. En un mot, l'Histoire du commerce est heureusement devenue la plus belle partie de l'Histoire des nations.

Enfin, si on lit les annales de la plupart des peuples qui partagent aujourd'hui l'Europe, depuis la fondation de leurs états jusqu'à l'établissement du commerce parmi eux, on voit partout dans cette partie du monde des peuples grossiers, ignorants, ennemis de toutes communications, sans arts, sans connaissances, sans forme de gouvernement, passant sans interruption des horreurs de l'anarchie sous le joug de la tyrannie. On voit des peuples toujours armés pour détruire leurs voisins ou pour se détruire eux-mêmes. L'Europe paraît un vaste théâtre de brigandages sans cesse ensanglanté par la fureur et la superstition, où la violence établit ses lois, des lois dignes des hommes féroces qui les prononcèrent et aussi barbares que les peuples qui lui [leur] obéissent.

Des guerres, c'est-à-dire des destructions, des trahisons, des massacres heureux que nos historiens appellent des victoires, un flux et un reflux constant de liens et de servitudes au-dedans, de traités faits et rompus au dehors, sont les principaux événements de ces temps de barbarie.

Tandis qu'ils ont duré, il semble que la nature humaine avilie, dégradée ait été incapable d'aucune vertu. Il faut parcourir des siècles pour trouver un acte de modération, un trait de bienfaisance en un mot. En lisant les annales de l'Europe dans ces temps malheureux, on est tenté de croire qu'on lit l'histoire de ces peuples sauvages qui déshonorent encore aujourd'hui l'humanité dans le nord de l'Amérique.

Mais lorsqu'on est parvenu à l'histoire du siècle heureux qui vit éclore tous les arts à la suite du commerce, on respire enfin et l'on se retrouve avec des hommes.

C'est ainsi que le voyageur désespéré de ne marcher depuis longtemps qu'au travers de lieux arides où il n'a rencontré que des bêtes féroces, arrive enfin avec joie dans une plaine fertile et délicieuse, habitée par un peuple doux, bienfaisant, hospitalier.

C'est surtout au commerce maritime que l'on doit la plus grande partie des avantages que je viens d'attribuer au commerce en général.

C'est la navigation qui a lié toutes les parties de notre globe, qui nous a en quelque sorte rapprochés des nations les plus éloignées et nous en a fait découvrir plusieurs que nous ne connaissions pas.

La découverte de l'Amérique a lié l'Asie et l'Afrique à l'Europe. C'est l'Amérique qui nous fournit la matière de notre commerce avec l'Asie. L'argent si utile comme signe de richesse est devenu la base du plus grand commerce de l'univers comme marchandise. Enfin le commerce des côtes de l'Afrique a été nécessaire pour fournir des bras à la culture des terres et au travail des mines que l'Europe possède en Amérique<sup>4</sup>.

Depuis que nous faisons le commerce des trois autres parties du monde, ce commerce qui est immense nous a procuré une grande navigation, c'est-à-dire un grand pouvoir. Nos flottes nombreuses et superbement équipées annoncent à tout l'univers les richesses de l'industrie de nos peuples et inspirent aux nations les plus éloignées du respect pour notre puissance.

De nouvelles marchandises apportées de tous les climats augmentent sans cesse notre commerce intérieur, fournissant chaque jour la matière d'une nouvelle industrie, entretiennent parmi nous un luxe utile qui favorise nos arts. Le nombre des citoyens ne peut que se multiplier et à mesure qu'il représente de nouveaux moyens de travailler et de vivre : L'aisance publique augmente avec la

---

<sup>4</sup> Ce paragraphe se retrouve presque à l'identique chez Montesquieu dans l'Esprit des Loix, livre XXI, Chap. 21 : « L'effet de la découverte de l'Amérique fut de lier à l'Europe l'Asie et l'Afrique ; l'Amérique fournit à l'Europe la matière de son commerce avec cette vaste partie de l'Asie qu'on appela les Indes orientales. L'argent, ce métal si utile au commerce comme signe, fut encore la base du plus grand commerce de l'univers comme marchandise. Enfin la navigation d'Afrique devint nécessaire; elle fournissait des hommes pour le travail des mines et des terres de l'Amérique. »

particulière. Nos terres mieux cultivées acquièrent une plus grande valeur. L'agriculture fournit à son tour de la matière à un plus grand commerce.

C'est à ces voyageurs négociants qui ont couru et qui courent encore tous les jours les hasards de la mer, qui supportent avec constance les travaux de la navigation, c'est à eux que notre Europe doit ce haut degré de richesses et de puissance où elle est parvenue ; qu'elle compare son heureuse situation d'aujourd'hui telle que l'histoire des autres parties du monde n'a rien à comparer là-dessus, si l'on considère l'aisance des particuliers et l'immensité des revenus publics, qu'elle la compare cette heureuse situation avec celle où elle se trouvait avant l'établissement du commerce maritime : elle avouera que si elle doit la plus grande part de ses anciens malheurs à cette classe de citoyens qui méprise tout ce qui n'est pas la guerre, c'est à dire la ruine des hommes. Elle est redevable de sa prospérité présente à ses généreux négociants, qui par principe et par état sont les amis de tous les hommes.

Je souhaiterais, Messieurs, pouvoir mettre aujourd'hui sous vos yeux, autant que mes connaissances le permettent, le vaste tableau de notre commerce maritime, vous en faire parcourir les diverses branches, vous indiquer au moins un à peu près de la somme de nos importations et celle de nos exportations, y joindre le nombre de bâtiments nationaux que ce commerce emploie, celui des hommes de mer qu'il occupe et des ouvriers de terre de toute espèce dont il fait valoir l'industrie ; je vous découvrirais par là une partie de cette chaîne immense qui lie notre commerce intérieur avec celui que nous faisons au dehors.

Je voudrais par l'exposé de ce que j'ai eu occasion de voir ou d'apprendre dans la suite de mes voyages, vous conduire en imagination à la suite de nos flottes marchandes dans les différents ports de l'univers. Vous verriez avec plaisir ces magasins flottants transportant au-delà des deux tropiques le riche superflu du produit de nos terres et de l'industrie de nos ouvriers ; vous les verriez avec une nouvelle satisfaction rentrer dans nos ports chargés de richesses étrangères conformes au besoin de notre luxe et de celui de nos voisins ; je me plaindrais à vous faire goûter ainsi le charme de la navigation sans vous exposer à ses dangers.

Je voudrais vous parler de ces colonies utiles que nous avons établies par des vues de commerces sur le continent et dans les îles de l'Amérique. Vous verriez qu'elles sont très avantageuses en ce que le produit de leur terre n'est point et ne saurait être le produit des nôtres, en ce qu'elles ont besoin de notre superflu comme nous avons besoin du leur.

Si à ce tableau de notre commerce maritime dont je voudrais que le temps me permit de vous tracer au moins l'esquisse, une main sûre ajoutait le calcul de la balance annuelle, il deviendrait sans doute bien intéressant pour tout citoyen qui aime à connaître la vraie situation de sa patrie.

S'il m'était libre ensuite d'approcher de ce tableau celui du commerce maritime de nos voisins, cette comparaison nous conduirait, ce me semble, à un calcul facile de notre puissance relative et nous indiquerait le degré d'influence auquel nous avons droit de prétendre dans les affaires générales de l'Europe.

C'est une règle constante que le peuple qui fait le plus grand commerce par mer doit être le plus puissant de tous, chaque chose d'ailleurs compensée, il aura plus de vaisseaux, plus de matelots, plus de richesses, plus de moyens pour faire réussir les grandes entreprises, plus de ressources dans les cas imprévus, plus d'hommes intéressés au bien public, parce que l'effet du commerce est de lier les affaires particulières à celles de l'état ; enfin il aura l'empire de la mer et par conséquent celui de la terre.

Cette matière demanderait, Messieurs, d'être traitée avec beaucoup d'étendue et vos règlements me prescrivent des limites fort courtes. Je voudrais côtoyer lentement un rivage enchanté et je suis contraint de forcer de voiles pour gagner promptement le port.

Je me bornerai donc à vous entretenir aujourd'hui du commerce que nous faisons aux Indes Orientales ; j'abrège le plus qu'il m'est possible.

Ce commerce a successivement enrichi tous les grands empires de l'Asie, celui des Assyriens et des Perses lorsque ces peuples tenaient le premier rang parmi les puissances du monde ; il a enrichi les Grecs sous les successeurs d'Alexandre, Rome sous ses empereurs, et l'Égypte sous ses souverains particuliers mahométans.

Ce fut à ce commerce que Venise dut la gloire d'être comptée pendant un temps parmi les principales puissances de l'Occident. Les Portugais enfin en tirèrent des richesses immenses pendant les premières années qui suivirent la découverte du Cap de Bonne Espérance.

Le commerce des Indes Orientales est aujourd'hui entre les mains des trois principales puissances commerçantes de l'Europe, la Hollande, l'Angleterre et la France que je place ici suivant la portion d'intérêts qu'elles ont dans le commerce dont je parle.

La Suède, le Danemark et la Prusse y participent faiblement. Les Portugais qui nous avaient ouvert la voie des Indes et qui avaient voulu y négocier en conquérants, y ont perdu leur commerce et leurs conquêtes.

Nous avons profité de leur faute. A l'imitation de la Hollande, la France et l'Angleterre ont confié ce commerce à des négociants éloignés par état de tout esprit d'usurpation. La grandeur des entreprises et l'immensité des dépenses qu'entraîne la longueur des voyages ayant paru être au dessus des forces particulières, on a formé des Compagnies et on leur a donné des privilèges exclusifs pour ce commerce.

On a fait plus pour faciliter les opérations de ces Compagnies, chaque gouvernement a donné à la sienne la liberté de faire aux Indes des établissements relatifs à son commerce et leur en a cédé en quelque façon la souveraineté, ce qui a d'abord fourni dans chacun de ces états une nouvelle puissance accessoire.

Chacune de ces Compagnies a été formée sur un plan conforme à la nature du gouvernement qui lui a donné l'existence. Celle d'Hollande a été une association de villes maritimes qui, sous la protection de la République, ont passé entre elles un contrat de société tel que des particuliers pourraient en faire entre eux. Il a été libre à tous les citoyens d'y prendre un intérêt en se réunissant à l'une des villes associées.

Celle d'Angleterre est une société de négociants particuliers dans laquelle il est également permis à tous les citoyens de s'intéresser moyennant l'avance d'une somme fixée par le gouvernement, et pour diminuer autant qu'il est possible la lésion faite à la liberté publique par son privilège exclusif, il lui a été défendu d'avoir des vaisseaux à elle. Ce sage règlement la met dans la nécessité de partager une partie de ses profits avec tous les armateurs de la nation et de leur laisser prendre connaissance de son commerce.

Ces deux Compagnies conservent encore aujourd'hui la forme qu'elles reçurent lors de leur institution.

La nôtre établie d'abord sur le même modèle que celle d'Angleterre paraît avoir changé sa première forme, parce que dans le gouvernement d'un seul, il ne doit y avoir de puissance que celle du prince. Les affaires de la Compagnie se sont confondues avec celles de l'état. Ce n'est plus une Compagnie de négociants particuliers. C'est la nation qui fait le commerce des Indes et les actionnaires de la Compagnie paraissent être les créanciers de l'état.

Le commerce des Indes orientales est encore aujourd'hui ce qu'il était du temps des Romains, et ce qu'il paraît avoir été dans tous les temps. Sous le règne d'Auguste, les négociants de Rome portaient annuellement aux Indes cinquante millions de sesterces, cinq millions de notre monnaie et ils employaient cent vingt navires à ce commerce. Leur argent était converti en marchandises qu'ils rapportaient en Europe.

Depuis ce temps là, les Indes ont éprouvé différentes révolutions ; elles ont souvent changé de maîtres ; ces destructeurs publics qu'on nomme les conquérants les ont ravagées. Mais telle est la nature du climat, telles sont les mœurs des peuples qui l'habitent, que le commerce détruit partout ailleurs par les conquérants s'est toujours soutenu aux Indes malgré les révolutions, sans avoir changé de sa nature. Nous y portons encore aujourd'hui nos matières d'argent comme faisaient les Romains et nous n'en rapportons que des marchandises.

Au premier aspect ce commerce paraît désavantageux en ce qu'il fait sortir de chez nous le signe de nos richesses, mais en calculant les choses, on trouve qu'il est très profitable en ce qu'à certains égards, il fait entrer plus d'argent par une voie qu'il n'en fait sortir par l'autre en ce qu'il nous

procure de la première main des marchandises dont nous avons besoin et que nous paierions plus cher à nos voisins qui feraient ce commerce pour nous.

Le commerce que nous faisons actuellement aux Indes orientales dans lesquelles je comprends la Chine et les royaumes voisins emploie quarante à quarante cinq bâtiments de différentes grandeurs que je réduis au port de six cents tonneaux, le plus grand compensant le moins.

De ce nombre de vaisseaux, il s'en expédie annuellement quinze du port de Lorient, quelquefois plus, quelque fois moins, de sorte que les quinze de la dernière expédition font voile de ce port dans le même temps que les quinze autres quittent les ports de l'Inde pour revenir en France. Ainsi la Compagnie a toujours à la mer trente bâtiments qui se croisent.

Le commerce particulier de l'Inde, c'est-à-dire celui qui se fait d'un port de l'Inde à l'autre emploie les douze ou quinze autres vaisseaux qui restent toujours dans le pays pour le service des comptoirs : j'expliquerai ceci par la suite.

Tous ces bâtiments occupent environ 8000 hommes de mer.

Le premier port de l'Inde qui fut fréquenté par nos navires est celui de Surate où notre Compagnie établit son premier comptoir en 1667 ; elle n'y réussit pas et nous n'avons plus aujourd'hui qu'une loge dans cette ville, la plus célèbre des Indes par son commerce.

De Surate, la Compagnie s'étendit du côté de Mazulipatam en 1669. On commença par obtenir la liberté d'y établir un comptoir pour y faire le commerce sous la protection du gouvernement Mogol. En 1751, nous nous sommes emparés de cette ville et de la province dont elle est la capitale. De protégés nous sommes devenus les maîtres et par suite d'événements trop longs à raconter, nous y sommes aujourd'hui les protecteurs du Royaume de Golconde de qui nous dépendions auparavant.

Cette nouvelle acquisition nous procure un commerce considérable. Nous pouvons en tirer annuellement deux cargaisons de toiles, et nos manufactures de draps y trouveraient un grand débouché si l'on s'attachait à n'y envoyer que les couleurs demandées par les négociants du pays.

De Mazuli-patnam, la Compagnie poussa un comptoir vers la partie méridionale de la côte Coromandel. Elle s'établit à Pondichéry. Je dois placer ici une anecdote intéressante pour la gloire de mes compatriotes : ce fut Mr Deltor, riche négociant de Lyon, intéressé dans la Compagnie et son agent aux Indes qui fonda cette ville, devenue le chef-lieu de tous nos établissements Indiens et le centre de notre commerce oriental.

Cet habile négociant obtint en 1674 de Ram rajah, prince gentil, souverain de Carnate, la permission de bâtir des magasins dans cet endroit qui n'était qu'un hameau composé de quelques cabanes de pêcheurs au milieu d'une forêt de cocotiers. Il y établit un comptoir, y forma une colonie française et par la suite, y attira une peuplade d'ouvriers et de marchands Indiens.

Monsieur Deltor fut le premier gouverneur de son établissement qu'il eut le bonheur de voir affermi dans l'espace de douze années qu'il y employa.

Pondichéry est aujourd'hui une des plus belles et des plus considérables villes des Indes. Elle a été pour nous un établissement très avantageux tandis qu'on ne la regardait que comme le comptoir principal de notre commerce oriental. Depuis environ dix années, on a entrepris d'en faire la capitale d'un empire, et je laisse au temps à décider si en renversant ainsi la nature des choses, on ne s'expose pas à perdre les avantages qu'on s'était d'abord proposé d'en tirer.

Le temps ne me permet pas, Messieurs, de vous faire aujourd'hui l'histoire de tous les établissements que nous avons formés aux Indes pour la sûreté de notre commerce, ni d'entrer dans le détail de l'utilité particulière que nous retirons de chaque endroit.

Je me hâte de vous en indiquer seulement les noms et j'ajoute une note abrégée des marchandises que nous en tirons.

Pondichéry est la résidence du commandant général de la nation française aux Indes, et le siège du Conseil supérieur. Cette ville a été jusqu'ici l'entrepôt de tout notre commerce indien. Nos vaisseaux y trouvent chaque année un chargement de grosses toiles blanches fabriquées dans le pays d'alentour. Ils y trouvent des bois de teinture et les cafés de Moka qui y sont apportés par ces navires



particuliers que j'ai dit ci-devant être attachés particulièrement au service des comptoirs pour le commerce qui se fait d'un port de l'Inde à l'autre.

Nous avons en outre quatre comptoirs principaux qui ont chacun un Conseil subordonné à celui du chef-lieu.

Ces comptoirs sont Karikal sur la côte Coromandel d'où nous tirons annuellement six à sept cents balles de toiles communes de toute espèce et une quantité immense de riz qui sert à nourrir les peuplades d'Indiens qui vivent sous la protection de notre pavillon dans l'enceinte de Pondichéry et aux environs.

Nous possédons comme je l'ai déjà dit Mazulipatnam qui nous fournit les plus belles indiennes, les mouchoirs si connus sous le nom de cette ville, les plus belles toiles d'Yanaon et quelques guinées.

Nous avons dans la province de Bengale Chandernagor qui nous donnait pour le commerce de l'Inde même, des succès, du riz, du benjoin, du safran, de la gomme laque, et ce comptoir était comme le chef-lieu des établissements sur le bord du Gange. Nous y avons nos magasins d'entrepôt pour les marchandises que nous tirions par le fleuve des loges de Patna d'où nous viennent les garats teints, les plus belles mousselines, le borax, le salpêtre et l'opium ; de Dacca d'où se tirent les plus belles broderies des Indes en coton et en soie sur coton, de Cassimbazai où se fait le grand commerce des soies, et de Jougdia où sont les grandes fabriques de ces toiles qu'on nomme garats.

C'est dans ces factories du Gange que nous avons le principal débouché de nos fers et de nos draps.

Nous devons espérer que les forces que nous avons aujourd'hui aux Indes nous remettrons en possession de ce riche commerce que nous avons perdu au commencement de la guerre présente.

Enfin nous possédons sur la côte Malabar le comptoir de Mahé qui nous fournit annuellement deux cargaisons d'épicerie pour l'Europe, et tout le bois de santal dont nous avons besoin pour le commerce de Chine.

Je ne parle pas de huit ou dix petites loges que nous avons répandues sur les deux côtes de l'Inde pour la facilité de notre commerce. Tous ces établissements grands et petits contiennent environ sept mille français que le commerce fait vivre et enrichit suivant le poste qu'ils remplissent. Si l'on joint à ce nombre celui des hommes de mer que le même commerce entretient, on trouve que la Compagnie des Indes occupe environ quinze mille hommes sans faire entrer dans ce dénombrement les deux colonies des Isles de France et de Bourbon, dont l'établissement est encore relatif à son commerce et qui contiennent ensemble environ dix mille français.

Je n'ajouterai qu'une réflexion générale sur le commerce des Indes.

Les peuples avec lesquels nous commerçons dans l'Indoustan sont des peuples doux, amis des hommes, ennemis de la guerre qui les détruit, indifférents aux révolutions qui arrivent dans leur pays et qui ne sont jamais des révolutions que pour ceux qui commandent, ils voient presque sans intérêt de nouveaux usurpateurs succéder à des tyrans, et sans prendre part aux querelles de leurs maîtres, ils obéissent toujours au plus fort, voilà, je crois, la raison qui a mis dans tous les temps, le commerce des Indes au dessus des évènements les plus destructeurs.

Ces peuples que la guerre ne détruit pas, multiplient beaucoup. Ils vivent sous un climat heureux qui donne peu de besoins, ils habitent un pays fertile qui produit assez régulièrement deux récoltes par année sans que les terres se reposent jamais ; les denrées y sont par conséquent à un très bas prix. Ils ont des mœurs frugales et consomment peu ; leur religion leur défend de rien manger de ce qui a vie : du riz, des légumes et de l'eau sont leur nourriture ordinaire ; la plupart vont nus, et ceux qui s'habillent s'enveloppent le corps de la pièce de toile qu'ils portent vendre au marché, s'estimant heureux de pouvoir rentrer nus chez eux. Leurs maisons sont de petites cabanes de terre couvertes de paille qu'ils n'habitent guère que pendant la nuit et dans les temps de pluie. Leurs meubles répondent à la simplicité de leur logement. Ils couchent sur des nattes de jonc étendues par terre.

Leurs métiers simples et leurs fabriques sont en plein champ ou dans les rues de leurs hameaux à l'abri de quelques arbres ; ils n'y occupent autant qu'ils peuvent que des enfants ; on conçoit qu'avec de telles mœurs et de tels usages, le salaire de l'ouvrier doit être médiocre. Souvent

ces belles perses dont nous admirons la vivacité des couleurs et que nous recherchons avec tant de curiosité, ont été peintes sur le sable dans les rues de Pondichéry par de petits ouvriers de dix ou quinze ans à qui le fabricant a donné deux ou trois sols pour leur journée. En général un ouvrier indien se contente de gagner quatre ou cinq sols par jour. C'est donc la modicité du prix de la main d'œuvre qui rend le commerce des Indes avantageux à toutes les nations et nécessaire à celle qui fait le commerce de luxe.

Au reste j'ai remarqué peu de choses dans l'industrie des Indiens qui put nous donner de nouvelles lumières. En général leurs fabriques ne peuvent être les nôtres. Je n'ai trouvé chez eux que l'art de quelques teintures particulières et des peintures qu'ils appliquent sur leurs toiles de coton qui m'aient paru mériter quelque attention. Ces connaissances ne semblent pas avoir un rapport direct avec les manufactures de cette ville qui emploient une autre matière que le coton ; cependant comme les arts sont toujours liés entre eux et qu'une connaissance en amène souvent une autre, il pourrait arriver que mes recherches sur ces objets nous devinssent de quelque utilité, et je me ferai un devoir de vous en rendre compte dans vos assemblées particulières.

Il me reste à vous parler, Messieurs du commerce que nous faisons d'un port de l'Inde à l'autre, de la côte Coromandel dans les ports de la Mer Rouge et du golfe Persique, de Pondichéry au Pégou, aux Philippines, à la Cochinchine et de ce dernier endroit à Surate, de Bengale aux Isles Malaises et je n'en dirai qu'un mot.

Ce commerce se fait ordinairement par nos négociants particuliers établis aux Indes sous la protection de la Compagnie. Il nous est très avantageux en ce que nous tirons sur une nation indienne le profit des manufactures d'une autre nation indienne. Nous faisons ainsi le commerce pour les Indiens et nos Français répandus de toutes parts dans cette vaste contrée ramassent aux dépens de l'Inde des richesses étrangères qui augmentent annuellement la masse de notre fortune publique.

Nous gagnons sur le peuple de Surate le bénéfice des sucreries de la Cochinchine, et nous changeons à notre profit l'opium qui est le produit des terres du Bengale contre l'or que les habitants de la presqu'île de Malac et de Sumatra tirent de leur Ophir.

Ophir en langue malaise veut dire une montagne qui renferme des mines d'or, telle qu'il s'en trouve plusieurs sur l'Isle de Sumatra qui portent ce nom. Il me semble que ce mot explique une difficulté qui a jusqu'ici embarrassé les savants

Le temps me presse et je ne veux pas finir ce discours sans dire quelque chose du commerce de la Chine. J'aurais dû commencer par là.

Ce commerce est le plus utile de ceux dont notre Compagnie est en possession ; il n'exige aucun frais d'établissement ni de comptoir. Les Chinois qui n'ont pas une opinion bien avantageuse des peuples de l'Europe n'ont jamais permis qu'aux Portugais de s'établir sur leurs terres et ils se sont souvent repenti de leur avoir accordé cette permission. Leur façon de penser à notre égard n'a été que trop justifiée par la conduite que nous avons tenue avec les peuples qui ont eu plus de complaisance pour nous.

Il est vrai que le commerce de la Chine comme celui des Indes ne se fait qu'avec de l'argent. Nous y portons annuellement des matières pour prix de deux millions et nous en rapportons du thé, des soies écruës, de la porcelaine et des drogues ; mais ces matières ne se consomment qu'en très petite partie chez nous. Le thé qui est sans comparaison le plus grand objet de nos achats à la Chine, nous est enlevé par les étrangers qui viennent à nos ventes de Lorient. Les comptes de ce commerce étant soldés, il se trouve qu'en dernière opération il nous a rapporté plus d'argent qu'il n'en avait d'abord fait sortir et que la partie de thé qui est nécessaire à notre consommation nous reste encore en pur profit.

Le commerce de l'Europe avec la Chine se fait dans la rivière de Canton. C'est là qu'il nous est permis d'apporter notre argent.

Canton, capitale de la province du même nom est l'une des plus considérables villes de la Chine et contient un peuple immense. Elle est devenue le centre de l'industrie chinoise depuis que notre argent y a attiré de toutes les provinces de l'Empire les plus habiles ouvriers dans tous les genres.



Nous y sommes aujourd'hui très resserrés parce que les premiers Européens qui ont fréquenté la Chine ont abusé de la liberté qui leur avait d'abord été accordée. Nous sommes relégués dans un faubourg et l'entrée de la ville nous est interdite.

Le gouvernement chinois voit d'un côté avec plaisir les Européens apporter annuellement des sommes immenses dont la circulation ne peut que favoriser l'industrie et le commerce et d'un autre côté, il craint extrêmement la contagion de nos mœurs et de nos manières et il a mis entre nous et la nation qui fait l'objet de ses soins la barrière la plus forte qu'il a pu imaginer.

Ce gouvernement soumis à des lois immuables ne confie jamais l'autorité publique qu'aux sages de la nation, sans égards pour la naissance qu'il pense être la même chez tous les hommes. Il ne s'occupe que de la protection qu'il doit aux mœurs, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Ces quatre points font l'objet de son étude, de ses spéculations et de toute sa puissance. Nous ne devons donc pas nous étonner de ce que les relations des voyageurs nous apprennent de la prospérité d'un peuple si sagement gouverné.

Je peux, messieurs vous en parler comme témoin ; je l'ai vu avec admiration, ce peuple heureux qui n'obéit qu'aux lois de la raison, qui jouit librement de ses terres, de ses ports, de ses rivières et de son industrie.

Lorsque j'ai jeté un œil sur les campagnes qu'il m'a été libre de voir dans cette belle contrée, j'y ai trouvé l'agriculture florissante et perfectionnée au-delà de ce qui se voit dans le reste du monde, et il n'y a rien en cela qui doive surprendre : le labourage étant à la Chine comme ailleurs la profession la plus utile, y est aussi la plus encouragée et même la plus honorée. Les empereurs chinois l'exercent de leurs mains et se font gloire d'être les premiers laboureurs de leur empire.

Lorsque je suis entré à Canton, j'y ai vu un peuple innombrable qui couvre la terre et la rivière, un peuple actif, doux, poli, industrieux, recherché dans ses ouvrages. Partout on y voit l'industrie libre et le commerce protégé faire circuler l'abondance.

La Chine doit ce bonheur à la sagesse de ses lois, à l'humanité de ses souverains qui dans tous les temps ont déposé la qualité de maître pour ne prendre que celle de père, et qui se conduisant comme tels, sont adorés comme les fils du Tien, c'est-à-dire du ciel, dont ils sont l'image.

Je me propose, Messieurs de vous faire part dans vos assemblées particulières des recherches que j'ai eu l'occasion de faire sur les différentes branches de l'industrie des chinois, sur leurs teintures, sur la méthode qu'ils suivent dans la culture du mûrier et dans l'éducation du ver à soie, sur certaines précautions qu'ils prennent dans le premier tirage d'où il m'a paru que cette blancheur éclatante que nous admirons dans la soie de Nan-King ; en un mot je me ferai un devoir de vous rendre compte de tout ce qu'il m'a été permis d'observer dans ce beau pays qui paraît être le séjour naturel de l'industrie et du commerce.

Malgré ce que j'ai dit précédemment de l'état de gêne et de contrainte dans lequel les lois de la Chine retiennent les étrangers, on peut cependant avec quelques précautions, y satisfaire sa curiosité. Un Européen qui se conduit sagement, qui sait un peu la langue, et se conforme aux usages du pays, y trouve des facilités pour s'instruire. Le Chinois n'a d'éloignement pour l'étranger que lorsque l'étranger est barbare.

\* \* \*